



Légende:

- Puits d'observation
- Drain de captage
- Limite municipale
- Labours pour céréales avec épandage chimique & fumier (blé, orge)
- Foin avec épandage chimique & fumier
- Pâturage
- Terrain municipal (aucun épandage)
- Limite de l'aire d'alimentation et des aires de protection rapprochée et éloignée.
- Aire de protection "Article 30" (rayon de 300 m)

0 100m 200m 300m 400m 500m

MissionHGE
Génie de l'eau et de l'environnement

CLIENT: MUNICIPALITÉ DE PRINCEVILLE

PROJET: AIRES DE PROTECTION AUTOUR DU DRAIN DE CAPTAGE

FIGURE: FIGURE 5 INVENTAIRE DES ACTIVITÉS

PROJET: 07281-101	ÉCHELLE: 1 : 10 000	DATE: 2008-04-03
COORDONNÉES: G. MICHAUD	DRAWN PAR: P. LACHANCE	REVUE PAR: G. MICHAUD
VERSION: 1	DATE DE RÉV: 21/04/2008-201	NUMÉRO DE CROQUIS: 07281-101-Figure 5